

SLIME

Service Local d'Intervention
pour la Maîtrise de l'Énergie

Difficultés à se chauffer ?

Factures élevées ?

Logement humide ?



Prenez contact avec nous !

slime@departement-touraine.fr

Quelles sont les étapes ?

-  **1** Je contacte l'équipe du SLIME
-  **2** Je bénéficie d'une visite à domicile gratuite pour diagnostiquer le bâti, mes équipements et mes usages
-  **3** Je reçois des conseils adaptés
-  **4** Des petits équipements peuvent m'être donnés (rideau thermique, joint de fenêtre ou de porte, ampoule, mousseur...)
-  **5** Un accompagnement vers des solutions m'est proposé : éco-gestes, changement de contrats d'énergie, travaux...

Suis-je éligible ?

Revenu fiscal de référence

Barème national de l'Anah au 1^{er} janvier 2025

Nombre de personnes composant le ménage	Plafonds des revenus du ménage*
1	17 173€
2	25 115 €
3	30 026 €
4	35 285 €
5	40 388 €
Par personne supplémentaire	+5 094€

* Dernier document disponible fourni par l'administration fiscale (avis d'imposition ou avis de situation déclarative valant avis d'impôt).

Contactez-nous :

➤ slime@departement-touraine.fr

☎ 02 47 31 47 52